



La Flèche

Le journal de la France Libre !

Spécial Girona



INTELLIGENCE HUMAINE COLLECTIVE À GIRONA

Que s'est-il passé à Girona ?

Soyons clairs... Crimes contre l'humanité, lois liberticides, hautes trahisons... L'heure est grave. L'actualité est à la décision. C'est dans cet état d'esprit que nous nous sommes retrouvés à Girona.

En marge de notre ligne éditoriale, ce numéro spécial est réalisé pour évoquer certains thèmes abordés par les commissions, pour vous partager des témoignages, pour vous faire part des résolutions et des décisions, issues du rassemblement du Conseil National de Transition (CNT) à Girona. Il en est résulté des réflexions constructives pour introniser le CNT. La Cour Suprême du peuple souverain a voté une sommation ayant pour but de dénoncer la pandémie et tout ce qui en découle. Vous allez la découvrir et découvrir aussi à qui elle est adressée. Les membres des institutions de la république constituant le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire de notre pays doivent choisir leur camp et s'engager à respecter la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC).

Les instances et les acteurs de la santé publique sont du fait de la prétendue pandémie tout particulièrement concernés par cette action. Voici une démarche qui ne peut laisser indifférent, compte tenu de l'état de précarité, de mensonges et de manipulations dans lequel se trouve notre société.

Beaucoup l'ont compris. Médecins, avocats, magistrats, philosophes, écrivains, journalistes, lanceurs d'alerte... sont très nombreux, à ce jour, à avoir compris et à informer le peuple de la dictature en marche !

Même si des institutions telles que la gendarmerie sont gangrenées par le haut, il n'en reste pas moins un nombre important de représentants intègres des forces de l'ordre, militaires et autres corps constitués de l'état qui subissent de plein fouet cette oppression que nous impose le gouvernement illégitime de cette République.

Le CNT par sa légitimité juridique représente la figure de proue des solutions proposées par le peuple pour le peuple. Il porte en lui l'ambition de tous les hommes et de toutes les femmes qui ouvertement ou secrètement espèrent un jour vivre en harmonie dans un monde où règne sans partage la paix, l'amour, la liberté !

Rassemblons-nous ! Suivez la Flèche...

David



Pour nous écrire :

laflehecnt@protonmail.com

Journal La Flèche Spécial Girona du 16 octobre 2020

Page 1/15

Plus d'informations sur :

<http://cnt-france.fr>



« Nous devons notre liberté à des hommes qui ne plient pas, ne s'agenouillent pas, ne se soumettent pas »

Général de Gaulle

TÉMOIGNAGES

Témoignage de BenF

Je pensais, comme tant d'autres, qu'il fallait être quelqu'un de spécial, faire partie d'une certaine « élite » pour gouverner tout un peuple. J'avais appris l'impuissance, consenti à cette image de moi, pas assez intelligent, pas assez savant, pas assez responsable, pas assez méritant, pas assez, tout simplement. Je ne souscris plus à cette vision, ni pour moi, ni pour les autres.

Les rencontres de Girona m'ont permis d'expérimenter à nouveau la puissance de l'**intelligence collective** et m'emplissent de joie et d'espoir à l'idée de voir la transition s'organiser en commissions. En travaillant...

- en petits groupes de 8-10 personnes, dans un espace et un temps dédiés à la pensée,
- avec l'intention d'œuvrer pour le bien commun,
- avec un objectif ciblé, clairement défini, sans présumer des chemins possibles,
- et avec un cadre bienveillant où tous se sentent écoutés, libres et égaux entre eux,

... nous avons pu élaborer, commission après commission, des idées qui n'auraient probablement jamais vu le jour si nous avions œuvré chacun dans notre coin.

Quelle sensation merveilleuse que d'exercer ma **responsabilité**, ma **liberté** et ma **puissance** ! Quelle joie que d'offrir au Peuple Français toute mon authenticité, ma créativité et ma rigueur **pour qu'un jour chaque Français ait également l'occasion de mettre ses plus belles qualités au service du bien commun** ! Et quelle jubilation que d'être arrivé à produire collectivement des actions et des documents qui vont remettre les dirigeants et autres sommités actuels face à leurs responsabilités !

J'imagine avec un large sourire chaque antenne départementale du CNT s'organiser en commissions. Il ne tient qu'à nous d'incarner dès aujourd'hui cette France de demain, cette vision qui nous unit.

BenF

Sommaire

INTELLIGENCE HUMAINE COLLECTIVE À GIRONA.....	1
Sommaire	2
TÉMOIGNAGES.....	2
Témoignage de BenF	2
Témoignage de Mireille	3
Témoignage de Régis	3
Témoignage de Leila	4
Témoignage de MaJ enpo'aime	5
Témoignage de Jean-Pierre	5
LED'A : POUR LA PRÉSERVATION DU DROIT À L'INSTRUCTION EN FAMILLE	6
COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 03/10/2020	6
ANNEXES	7
L'INCONSCIENT COLLECTIF DU CNT A PARLÉ.....	8
MAIN DANS LA MAIN	9
COMMISSION RASSEMBLEMENT	10
POÈME : LE CHOIX.....	11
RÉSOLUTION 2020/3 SUR LE « CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS »	12
SOMMATION ET RAPPEL A LA LOI.....	14



Témoignage de Mireille

14 septembre, jour de mon anniversaire, en route pour Girona...

Le dernier arrêt français sur l'autoroute pour Girona, « Le Village Catalan », m'a préparée aux belles rencontres de la semaine. Nous avons passé une heure à bavarder avec Philippe Laurent, Benoît, Marie Dominique et Philippe, une jolie synchronicité.

À l'arrivée, le camping est magnifique, très verdoyant et spacieux.

Ce séjour m'a permis d'approcher toutes les personnes que nous voyons sur le zoom du soir. Les commissions de travail ont été l'occasion d'échanges et de partages d'idées, d'idéaux et de rires. Le travail était sérieux, avec beaucoup d'écoute de la part de chacun que nous avons toutes et tous appréciée. Merci aux jeunes pour leur implication. Je regrette que nous n'ayons pas eu le bilan de chaque commission !

J'ai pris plaisir à faire le cours de « respiration » avec Benoît, de « méditation » avec Frank. Un ressourcement ! Et, j'ai aussi aimé la confection de sandwichs et de repas avec Véronique. Merci à toi pour ton efficacité, ton dévouement et surtout ta gentillesse et ta douceur. Un régal !

Merci à Maj et Leila pour les partages dans le bungalow. Nous avons pu faire connaissance de Serge de Gardanne qui nous rendait visite le matin au petit déjeuner.

Je rentre chez moi avec dans le cœur le programme du CNT, la Démosophie et les riches rencontres faites au camping et dans les commissions.

Une communication juste, simple et bienveillante de la part de chacun est un travail de chaque instant pour fédérer le groupe dans le respect de qui est l'autre. Je suis ravie d'y travailler dans notre groupe.

Rassemblons-nous !

Mireille de Marseille

Témoignage de Régis

« Synchronicités »

« Septembre 2017 : Marie Josée, mon amour de 45 ans a commencé son voyage dans l'univers pour rejoindre notre fils Thomas parti en 1980.

Septembre 2018 : Je mets fin à une relation de transition avec Élisabeth (le 2ème prénom de ma chérie)

Septembre 2019 : Marie Hélène, mon nouvel amour rencontré en juillet, m'accompagne en Grèce pour un voyage de Guérison. Son dernier fils vivant se prénomme Thomas. Nous ne nous sommes plus quittés depuis.

Septembre 2020 : J'assiste au mariage de Thomas à Girona où les participants, formés aux usages de l'intelligence humaine collective, préparent le « retour des géants de l'univers. »

Ce texte a été rédigé à la demande de Marie-Jeanne. C'est le résumé de mes échanges avec tous les êtres de lumière présents à Girona dont Marie-Noëlle avec qui j'ai effectué le voyage aller-retour depuis Bordeaux.

Entouré de « Marie » et d'Amour depuis mon enfance, j'ai conscience de ma mission auprès d'Éric dont je partage les valeurs humanistes et l'éthique depuis 5 ans.

Actuellement sur le chemin de ma dernière réincarnation, je profite de la sagesse acquise pour mettre au point le modèle économique #WeShare sur lequel mon entreprise travaille depuis décembre 2000.

Entrepreneur indépendant depuis l'âge de 30 ans j'ai résisté aux attaques des mafieux bien en loge. J'ai pris récemment conscience d'avoir tout au long de ma vie bénéficié d'une protection divine.

Merci à toutes celles et ceux qui ont croisé mon chemin.

Régis



Témoignage de Leila

À Marseille, ville portuaire, j'ai rencontré une femme pirate moderne. Elle a 71 ans. Pas une corsaire. Un corsaire est un pirate officiel gouvernemental. J'ai rencontré une écumeuse des mers. Des mers de l'esprit. Une autre forme de piraterie. Une contrebandière des idées. Du progrès. Une pillarde de l'injustice sociale et humaine, un forban à la pensée libertaire.

Une de celles à qui on ne la fait pas.

Une commandante qui se jette dans la bataille et que l'on suit fidèlement. Une de celle qui connaît le combat et qui vous en inspire. Une vieille de la Veil. Sans doute... me dis-je... ? Simone aussi était de la piraterie, après tout. C'est sûr !

Elle chemine plus qu'elle ne marche aujourd'hui, les ans ayant fait leur travail, l'expérience aussi. Elle a appris, dit-elle. Elle a compris aussi. Vu, vécu, vaincu.

Son apparence est très soignée et le temps, témoin de sa fragilité, continue de faire son œuvre, et même si la santé lui joue parfois de drôles de tours, aujourd'hui plus qu'hier, son esprit est de ceux qu'on ne brise pas et son œil est toujours vif et teinté d'aventures. D'une lueur ardente. Parée à larguer les amarres pour un ultime sabordage depuis son navire, un brigantin de 12 canons, baptisé « Démosophie ».

Si elle avait dix ans de moins, me dit-elle...

Quand on est un esprit libre, on vit passionnément. On se bat, aime, désire et rêve avec feu. Depuis le promontoire de son âge bien avancé, la flibustière regarde au loin comme pour revenir dans le passé, et me conte les batailles qu'elle a livrées. Je comprends que les défis de ses époques ne sont pas si différents des miens. Être une femme à la solde de l'homme, sous la coupe d'une société et de lois paternalistes, quand on rêve de liberté, de découvertes, de nouveaux rivages, de défis, d'originalité, de différences, d'excentricité et d'amour, en n'appartenant ultimement qu'à soi-même, n'est pas

discutable. Aucuns pourparlers. Mais bel et bien le mental d'une réformatrice, d'une dissidente et opposante à toute forme d'esclavagisme, de soumission de tout temps. Pendant qu'elle poursuit son épopée, je ne peux m'empêcher de laisser vaquer mon esprit. Celui-ci me porte dans les Caraïbes, entre 1650 et 1720 environ, à la grande époque de la piraterie, de l'amirauté britannique et de l'incroyable Mary Jane Read, alias Mark Read, la plus célèbre des femmes pirates anglaises. Tant redoutée, admirée, aimée et crainte. Mon esprit fait le lien avec mon hôte et je ne peux m'empêcher de trouver des similitudes en la contemplant. Qui l'a aidée ? suivie ? aimée ? admirée ? redoutée et trahie ? crainte ? Quand bien même les époques sont différentes, deux femmes sont nées dans des mondes antagonistes, mais les combats sont identiques. Gagner la liberté coûte que coûte, s'affranchir du patriarcat, libérer l'humain de la contrainte de l'hyper responsabilité, et la femme de la culpabilité, dépasser les clivages des conditions sociales et religieuses, et hisser la parole positive et bienveillante, comme on hisse le pavillon de la victoire.

Pourquoi lui demandai-je ? Pourquoi te bats-tu encore ?

« Pour l'autre vie. Pour l'autre santé. Pour l'autre éducation. Pour l'autre rêve. Pour l'autre passion. Pour la Paix. Pour l'Amour. Pour l'autre monde. »

À Marie-Jeanne Brickler

Pirate de la pensée

Mary Read des temps modernes

Big up à nos anciens

Les meilleurs formateurs

Les meilleurs professeurs de la vie

Mes meilleurs amis

Je nous aime

Leila CNT13



Témoignage de MaJ enpo'aimé

Girona.

Créer un autre paradigme... Est-ce chose facile ?

Créer sa propre réalité... Est-ce chose subtile ?

Et si les deux étaient liés... ?

Et « m'aimé » étroitement liés ?

Je m'explique.

Ce que je vis, je le choisis

Si

Je le choisis en conscience

Et pour l'excellence,

Je pars sur un chemin

Que j'explore.

D'accord ?

Pour moi, c'est magique,

Logique,

Et « m'aimé » mathématique...

Donc là,

À Girona,

Nous avons partagé nos idées.

Nous nous sommes écoutés,

Nous avons additionné

Nos richesses, nos créativité.

Ce dont nous nous sommes aperçus

Est qu'au fond de chacun plane une envie

D'être vus,

D'être entendus

Et de vivre une autre vie.

Cette semaine fut une opportunité

À y réfléchir

Et à construire

Le prochain pas

De l'après Girona.

Nous avons voté

En Cour Suprême,

L'intronisation du CNT

Et marqué

À tout jamais

L'histoire

De la France libre :

Le peuple reprend le pouvoir.

Il somme le gouvernement

De respecter la DDHC

Et de choisir son camp...

Un pas

À Girona

Pour aller vers un nouveau demain.

Ma-j

Témoignage de Jean-Pierre

Mon souvenir de Girona.

La nature m'a doté d'un caractère plutôt solitaire dans ce sens que la solitude ne représente pas et n'a jamais représenté un problème. Ma première réaction, lorsque j'aperçois un rassemblement, c'est de partir d'un autre côté, et quand, par obligation, je dois participer à une réunion dans laquelle je ne trouve pas un visage ami, je n'ai qu'une hâte, c'est de « filer à l'anglaise ». Je n'ai eu, dans ma vie, déjà longue, que très peu d'amis, mais ceux que j'ai eus l'ont été pour la vie. Dans ma jeunesse, j'étais assez timide, jusqu'à ce que je fasse connaissance d'un professeur de français qui m'a fait découvrir le théâtre, que j'ai ensuite pratiqué très longtemps.

Ce préambule, fort peu intéressant, est écrit pour faire comprendre la sensation immédiate que j'ai ressentie à chacune des réunions du CNT. La première fois, je m'y suis rendu avec appréhension, sachant que je ne connaissais personne... J'ai été accueilli avec des embrassades, des mots chaleureux qui m'ont immédiatement mis à l'aise, car il était évident qu'ils portaient du cœur.

Cela s'est reproduit à chaque réunion, avec le même plaisir.

Et puis il y a eu la rencontre de Girona ! Six jours de pur bonheur. Encore que ce mot soit trop faible, car il ne donne pas assez l'idée de l'enthousiasme, du sentiment incroyable que nous participions tous à une aventure historique, unique et indispensable : permettre à la France de retrouver sa liberté, son rayonnement, sa souveraineté, après plus de cinquante années pendant lesquelles, chaque jour ceux qui détenaient le pouvoir ont tenté de la dégrader.

Je me souviendrai toujours au 17 septembre, lorsque Éric nous a mis au courant du projet de reprise du pouvoir, de l'exaltation qui s'est emparée de nous tous et qui n'a pas encore diminuée.

Et pendant toutes les commissions, l'intelligence humaine collective a démontré sa supériorité sur l'intelligence artificielle, cette billevesée insupportable.

L'amitié, même la fraternité, étaient palpables à tous moments, y compris dans les bungalows dans lesquels nous nous retrouvions à cinq, sans qu'il n'y ait jamais autre chose que de l'entraide et de la bonne humeur.

Pour moi, le CNT est une grande famille qui m'a adopté et dont je suis fier.

Merci à tous de m'avoir permis de vivre ces instants intenses.

Jean-Pierre



LED'A : POUR LA PRÉSERVATION DU DROIT À L'INSTRUCTION EN FAMILLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 03/10/2020

Fausse solution et atteinte grave aux libertés fondamentales de tou.te.s !

L'association Les Enfants D'Abord (LED'A) est opposée à la volonté du président d'interdire l'instruction en famille (IEF).

LED'A défend entre autres le respect du rythme, des centres d'intérêt et des aptitudes propres à chaque enfant. L'association soutient le choix de toute famille en matière d'instruction et souhaite que ce choix puisse être mis en œuvre, conformément à la déclaration des droits de l'homme de 1948 ainsi que la loi Ferry de 1882.

Nous dénonçons les amalgames et propos mensongers proférés par Monsieur Macron lors de son annonce du 2 octobre 2020.

Messieurs Macron et Blanquer se trompent de cibles pour lutter contre la radicalisation. A ce jour, il n'y a jamais eu de lien avéré entre IEF et radicalité ni de chiffres sur les enfants concernés par une présumée radicalisation en IEF. En revanche, les études sur école et radicalisation sont révélatrices. **Tous les terroristes sont allés à l'école de la République, sans exception.**

Par ailleurs, le président ose prétendre que « l'éducation nationale n'a pas vraiment les moyens de contrôler l'évolution » des enfants instruits hors école, alors même qu'un arsenal législatif et réglementaire existe tant pour contrôler les familles qui pratiquent l'IEF.

Pour finir, nous relativisons les chiffres annoncés puisqu'ils sont en grande partie gonflés par le fait que les enfants de 3 à 6 ans sont maintenant pris en compte et que nous sommes dans un contexte sanitaire particulier. Nous tenons à rappeler que l'ensemble des enfants instruits en famille représentent 0,4 % des enfants en âge d'instruction en ce sens nous ne comprenons pas en quoi l'interdiction de l'IEF serait une « avancée massive » contre la radicalisation.

L'association LED'A est donc totalement et fermement opposée à ce projet du président de la république.

Non à l'interdiction de l'instruction en famille !

Contacts : media@lesenfantsdabord.org 06 70 10 01 40 ou 06 08 95 01 00



ANNEXES

Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 – Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Déclaration de philosophie de l'association Les Enfants D'Abord

L'association Les Enfants d'Abord représente des familles très diverses ayant fait le choix conscient et motivé d'assumer elles-mêmes la responsabilité de l'instruction de leurs enfants.

Elle ne préconise pas de pédagogies, de programmes ou de moyens particuliers.

Elle favorise, entre les familles, des échanges et des réflexions sur l'éducation et l'apprentissage.

Dans l'expérience de l'association, l'atout essentiel des parents est leur engagement éducatif, bien avant leurs moyens financiers et leur niveau d'instruction.

L'association encourage :

- le respect du rythme, des centres d'intérêt et des aptitudes propres à chaque enfant ;
- à préserver la curiosité naturelle de l'enfant, les apprentissages librement choisis ;
- les rencontres et les échanges avec des personnes de tous âges et de tous horizons, dans leur milieu de vie ;
- l'entraide et la coopération.

Elle pense qu'il est important de permettre à l'enfant d'être acteur de sa vie, de s'ouvrir sur le monde et d'y trouver sa place. Cette démarche repose sur la confiance en l'enfant, ainsi que sur la conscience de la richesse des échanges entre adultes et enfants et des remises en question qu'ils peuvent amener.

www.lesenfantsdabord.org



L'INCONSCIENT COLLECTIF DU CNT A PARLÉ

Girona !!!

Un nouveau jalon dans la construction du CNT ? L'évolution de la conscience collective du CNT ?

L'ensemble des adhérents, pour avoir fait le chemin de l'éveil, savent, comprennent, décryptent, ce que la communication du N.O.M applique comme ingénierie sociale à l'ensemble des peuples et particulièrement aux Français. Celle-ci est puissante, rôdée, bénéficie des meilleurs savoirs et sachants et cela dure depuis quelques générations.

La particularité des Français est une culture bourgeoise qui forme au respect de l'ordre établi, familial, sociétal et de caste. Je vous mets dans les sources l'étude des Pinçon-Charlot dans leur immersion dans la haute bourgeoisie française.

Si, dans les générations précédentes, le fil conducteur de l'éducation française était la formation d'esprits critiques quel que soit le domaine, de nos jours, la présence de celui-ci ne s'exprime souvent que dans sa fonction professionnelle.

En dehors de celle-ci, l'individu est happé par des vérités flattant l'égo. On leur propose un déni à la logique préconstruite et, pas à pas, il est mis en dehors de la réalité.

Explication :

La vérité est une question de point de vue. La réalité est ce qui reste quand on arrête de croire que le manche de bêche est seulement un manche de bêche.

La description d'une chose par des principes d'interrelations qui la composent est une gymnastique de l'esprit indispensable, il est

temps d'élargir notre champ de conscience.

Exemple : Un morceau de hêtre d'un mètre soixante et de 10 centimètres carré à 30 % d'hygrométrie est une réalité. La vérité du jardinier est de voir un manche de bêche, celle du sportif, une batte de base-ball, celle du musicien, un manche de guitare.

Une fois le morceau de hêtre façonné, l'humain détermine une nouvelle réalité. (Très important !)

Que dire lorsque ces vérités se composent de domaines virtuels où l'être n'a jamais l'expérience de Soi et n'exprime qu'une facette de sa personnalité ?

La "persona" est ce masque d'acteur de théâtre, repris comme nom pour conceptualiser les rôles sociaux que nous jouons lorsque les mots et les champs sémantiques s'y rattachent font de ce rôle celui d'un rouage d'une machine sans impulsion d'âme ??? Les pires exactions d'humains sur des humains nous reviennent et nous ramènent à la réalité du système en place et à aujourd'hui. Non ?

Lors de cette réunion de Girona, la conscience collective naissante du CNT a fait son œuvre.

La création de groupes à thèmes a permis la verbalisation et la conscientisation des idées de chacun. La liberté, ressentie et vécue, comme mettre en commun pour évoluer ensemble, fut profondément partagée, comme lors de la réunion précédente au centre de la France.

L'expérience est de créer un espace spirituel de bonne communication. La volonté de tous est

de le générer afin de mieux être dans le groupe par la reconnaissance reçue et donnée.

Le sentiment profond de trouver sa place selon le thème du groupe, éveillé, expertise, chef d'orchestre de l'harmonie, avocat du diable, etc... permet par cet accordage des êtres, d'y être pertinent dans la Vie de celui-ci et du coup d'y recevoir une reconnaissance sincère qui irradie et consolide le groupe.

Cela m'amène à ce questionnement.

Cette expérience ainsi décrite, ne serait-ce pas la fractale relationnelle de la conscience collective du CNT ?

Alors, elle serait au cœur de l'évolution de la communication du CNT en interne et en externe ?

En dehors de l'aspect matériel et fonctionnel, qui sont primordiaux pour l'existence et la fluidité de cette communication, il importe d'en déterminer les piliers.

Des intervenants, dont E.Chouard, nous ont rappelé que ceux-ci doivent être simples et peu nombreux.

Sergio & Maj

Sources :

Casse sociale, le début ? (Monique Pinçon-Charlot, 2019, https://www.youtube.com/watch?v=DnHUyRfY3Wc&ab_channel=Tlinkerview, 01:30:31)

La violence des riches, (Monique et Michel Pinçon-Charlot, 2014, https://www.youtube.com/watch?v=Ys3cjlTcDE&ab_channel=EmisionsREGARDS, 00:25:54)

Entre autres, à creuser of course !!!



MAIN DANS LA MAIN

À Girona... La Flèche... Le site... Le live...

Voici le résumé exhaustif de la synthèse de cette commission Girona.

On en appréciera l'intitulé : « Main dans la main ».

Main dans la main :

Communiquer les uns avec les autres, journal, site, live : nécessité d'une commission qui circule en amont et suggestion d'une réunion bimensuelle (RDV visio entre administrateurs), information par newsletters des sujets de live important. Création d'un groupe de messagerie instantanée à 3 administrateurs uniquement pour traiter les informations échangées, création d'une fiche navette sur un web commun pour partager les informations aux adhérents.

- Réaliser une cohérence entre les lignes éditoriales de chaque outil de communication dans l'intérêt d'une harmonie et d'une communication fluide.
- Création d'un fil d'actualité avec deux ou trois personnes responsables qui l'anime (événements, réunions, actions tous départements confondus).
- Pour la lisibilité du lecteur, une communication entre les différents outils, pour que la personne qui cherche trouve. Toujours revenir au site central.
- Création d'une plateforme d'échanges et d'un forum avec onglets (solution existante Diaspora).
- Priorité à l'humain dans la communication et les trois outils.
- De quoi a-t-on besoin pour que le journal soit lu par les adhérents et les futurs adhérents : certitude, confiance, ouverture, bienveillance, équilibre.
- Suggestion de communication vis-à-vis du live : Prévenir à la hauteur d'une semaine à l'avance pour intervention sur le live (teaser de 2 minutes), création de podcast du contenu du live. Création d'un avant live format « JT » pour les événements internes ou CNT pour tous les auditeurs.
- Version podcast des articles du journal (enregistrement au format MP3)
- Diffusion et communication journal : l'imprimer et le distribuer, introduire une nouvelle page « je/jeux », phase lunaire : « j'ai demandé à la lune », une page appel à compétences et une page boîte à idées, un courrier des lecteurs et un compte-rendu de commissions avec tous les

thèmes abordés, rubrique nécrologique de mes droits « nécrologie », à chaque droit retiré pour le faire savoir, indiquer une citation de la démosophie et une citation du programme CNT.

- Un lien de contact avec les équipes rédactionnelles.
- QR code à toutes les pages et adresse courriel.
- Première et dernière page tractable recto-verso.
- Notifier que chaque outil est au service de tous.
- Sur le site : un onglet actualité du site web qui reprend les actualités du live et du journal.
- Rappel : l'outil est au service de l'humain.
- Communiquer sur les dates de parution et sur les grandes échéances de chaque outil.
- Mettre en place une transversalité fluide de la communication : l'adhérent s'adresse à son référent qui s'adresse à son référent jusqu'en haut et vice et versa.
- Inventer un outil de communication type « Intranet-CNT » et créer une messagerie interne.
- Importance de la qualité de la parole, de la pertinence et de la responsabilité de chacun à tous les niveaux.

La barre est haute et cette liste a, ici, pour but de susciter le respect de l'implication des 100 de Girona et des vocations pour générer cette structure qui a des interactions avec le terrain et les commissions. Des synthèses par commissions et leurs délégués au journal entre autres, journal, qui sur les 3 outils existants : Site, Live et Journal, peuvent être un retour sur la communication générale.

Il apparaît que le Forum aura un onglet COM qui sera le creuset des réflexions, suggestions, émergence de vocations.

Il a été soulevé l'importance de la qualité de la parole. Ici s'ouvre un chapitre de constitution de la conscience collective.

La découverte de la PNL !! Programmation NeuroLinguistique. (Oui, « programmation », il faut passer outre)

Ceci est le fruit de l'Intelligence Humaine Collective du CNT, l'IHC.

Maj et Sergio le 16/09/2020



COMMISSION RASSEMBLEMENT

Un fait matériel s'impose, c'est que les forces de l'ordre et les armées ne se mettront pas au service d'un grand changement complet de vie, souhaité par le peuple, sans que ce peuple ne s'unisse et fasse masse pour réclamer ce changement. C'est bien là le plus grand effort qui nous permettrait d'atteindre notre but.

Seule la force de dissuasion de l'armée peut permettre ce changement, par les voies de paix et de justice, le meilleur. Sinon, ce sera par le pire, la violence.

Bien qu'aucun chiffre ne puisse être sûr, on espère que 10 % de la population, rassemblée sur cette démarche de transition, prévue par les droits de l'homme, permettrait de réaliser cette bascule. Quelqu'un aurait-il une meilleure idée ?

6 millions et demi de français, c'est probablement une quantité de gens déjà acquise, qui espère ce changement. Mais le problème majeur est que tous sont dispersés.

L'essentiel, dont nous dépendons tous, ce sont les forces armées ; ces forces armées n'agiront que devant une quantité suffisante, massive et unie, par-dessus toutes les tendances politiques, religieuses... sacrifiant toutes les tendances divergentes, pour l'unité, la fraternité, la paix et la liberté.

Dans un second temps, chaque personne, chaque peuple d'un pays travaillera à s'harmoniser plus parfaitement.

Mais l'urgence, c'est ne faire qu'un, pour tout changer.

Cette commission aurait pour but d'être une force active, unie, concentrée, tel un laser, grâce à la volonté d'un maximum de membres du CNT, pour appeler à s'unir, se rassembler, dans la vie réelle et aussi par les moyens virtuels, les salles zooms, les soirées en direct sur Youtube...

Tous ces membres s'occuperaient d'organiser, structurer, présenter, par le direct du soir, le journal du CNT et des rassemblements physiques, les exposés d'Éric Fiorile, les exposés des membres du CNT et les exposés de toute personne, souhaitant exposer un ou des sujets importants, qui vont dans ce sens, de l'unification des forces, pour une nouvelle vie, basée sur la souveraineté du peuple.

On invite donc un maximum de membres à être lié à cette commission et la suivre de près, pour participer à se brancher à des lanceurs d'alertes que beaucoup de gens suivent, ou des peuples que beaucoup de gens connaissent ou toute personne ayant du poids sur un auditoire, par leur profession ou leur expérience de vie : force de l'ordre, militaire, médecins, enseignants, avocats, maires... les inviter donc, les préparer à cet exposé dans nos directs, avoir éventuellement une réunion zoom avec Éric Fiorile, ou quelques membres responsables de la commission. Leur faire entendre au mieux l'importance de s'unir, de fraterniser par-dessus tous les détails qui nous poussent à la séparativité.

Que tous soient bien préparés à respecter la parole donnée. Environ une heure d'exposé, maximum, sans interruption, suivi d'un quart d'heure, une demi-heure, de questions-réponses.

La plus grande vigilance de la commission sera que la bienveillance et la bonne ambiance dominent et assurent cette unification.

Hadrien



POÈME : LE CHOIX

Acte 1

De la poésie et de la Vie.

Mes choix sont moi.
Mes choix parlent de moi,
Et uniquement de moi.

Y

Ai-je réfléchi ?
J'observe mes choix
Et « je » me vois.

Je vois qui « jeux » suis
Et Qui « Je » Suis.
Oui, mes choix parlent aussi
De ma vie,
De comment je l'écris,
De comment je la construis...

Alors,
Et encore,
Comment je choisis
Ce que « Jeux » ou « Je » choisis ?
Je me souris.
J'ai compris.
À cet instant,
Et au présent,
J'ai tout pouvoir pour
Avec Amour
Changer ma vie « elle m'aime »...

Ma-j

Litanie contre la peur...

« Je ne connaîtrai pas la peur, car la peur tue l'esprit. La peur est la petite mort qui conduit à l'oblitération totale. J'affronterai ma peur. Je lui permettrai de passer sur moi, au travers de moi. Et lorsqu'elle sera passée, je tournerai mon œil intérieur sur son chemin. Et là où elle sera passée, il n'y aura plus rien. Rien que moi. »

... du rituel Bene Gesserit

Je choisis donc l'Amour, et je lâche la peur... Et ma vie bascule dans la confiance, l'ouverture du cœur et de l'esprit. "M'aime" mon corps "gai-rit". Mon champ de conscience s'élargit. Mes perceptions sont des cadeaux de l'esprit pour découvrir une autre vie et créer un autre monde...

C'est mon choix pour aujourd'hui.

Ma-j

Suivez la Flèche... Le chemin de mes choix face à la vie Acte 2 Flèche 3...



RÉSOLUTION 2020/3 SUR LE « CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS »

mercredi 30 septembre 2020

CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION

En présence de la Cour Suprême

Résolution du 20 septembre 2020, n° 2020/3

Lors de la session extraordinaire du 14 au 20 septembre 2020 à Girona (Espagne)

Présidence : Éric Fiorile, en présence de Philippe Laurent pour la Cour Suprême.

PRÉAMBULE

Des Français issus de tous horizons se sont constitués en ministère public pour effectuer un bilan global de la situation française et internationale.

Réunis en décembre dernier lors du « Procès de Milan », ils ont adopté un concept novateur pour faire disparaître l'opposition chronique entre peuples et dirigeants.

Ce concept, une « Cour Suprême du Peuple », applicable dans chaque pays, permettra aux peuples de disposer d'informations véridiques indépendamment des grands médias, d'exercer un contrôle constant sur les activités gouvernementales, et d'assurer la pérennité de la civilisation par des règles humanistes.

Le fondement juridique en droit international ayant permis la création de cette Cour Suprême du Peuple est énoncé par l'article 1 alinéa 2 de la Charte des Nations Unies sous l'appellation : « *Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ».

Le président provisoire de cette Cour Suprême, M. Philippe Laurent, au constat de la gravité de la situation mondiale due à la pandémie COVID 19, a entériné les aspects juridiques des décisions prises lors des commissions durant le Congrès de Girona (Espagne).

APRÈS DÉLIBÉRATIONS ET SYNTHÈSES,

- **Considérant que**
 - **en raison d'un vaste projet militaire de contrôle des populations par la santé et l'alimentation, le régime nazi a imposé en 1940 à la France la création d'un « Conseil National de l'Ordre des médecins »,**
 - **soumis aux politiciens, cet organe a, depuis plusieurs décennies, favorisé les déviations mercantiles voulues par les laboratoires de l'industrie chimico-pharmaceutique en limitant ou interdisant peu à peu les formes de médecines indépendantes,**
 - **cet organisme s'est clairement rendu complice des politiciens.**
- **En permettant la loi d'obligation vaccinale aux jeunes enfants, en dépit des lois, traités et codes déontologiques.**



- En ne s'opposant pas à la propagande de peur lancée sur les populations par l'annonce d'une fausse pandémie, dite « COVID 19 ».
- En tentant de discréditer le Professeur Raoult, sommité mondialement reconnue dont les recommandations sont admises avec bénéfice dans de nombreux pays.
- En **retirant la liberté de soins** des médecins, et en permettant l'**intervention directe des politiciens sur les traitements de santé**, d'abord en interdisant des médicaments jusqu'alors librement disponibles, puis en intervenant contre les médecins agissant selon le serment d'Hippocrate.
- En **incitant les médecins à la corruption** en laissant les organismes sociaux octroyer des primes pour les déclarations officielles de morts du COVID 19, ouvrant la porte aux abus et fausses déclarations.
- En ne s'opposant pas au port d'un masque imposé par les politiciens en dehors de toute raison sanitaire.
- En **cachant à la population le danger du port d'un masque** qui diminue les défenses immunitaires, tant sur le plan individuel que public, tout en ne promouvant aucune recommandation pour renforcer le système immunitaire de la population.
- En **ne s'opposant pas au génocide** commis par les dirigeants ayant ordonné des mesures conduisant sciemment au meurtre de plusieurs milliers de personnes âgées dans les EHPAD.

Pour ces raisons et bien d'autres non citées ici, le Conseil National de Transition propose de soumettre à la Cour Suprême du Peuple Souverain l'abolition de cette institution et son remplacement par un « Conseil Déontologique » INDÉPENDANT DES POLITICIENS.

L'impossibilité pratique pour la Cour Suprême de réunir actuellement les 1000 citoyens tirés au sort parmi la population qui entérineraient définitivement cette mesure, conformément à ses règles de fonctionnement, oblige à surseoir à l'organisation du vote de cette mesure.

Pour les raisons ci-dessus exposées,

Vu « l'état d'urgence populaire » proclamé par la résolution 2020/2 de la Cour Suprême, le Conseil National de Transition, après décision favorable des commissions du Congrès de Girona, décide à cet effet les mesures préparatoires suivantes :

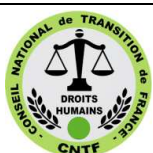
- Demande au Conseil des Sages de soumettre dès que possible à la Cour Suprême la proposition de remplacer les « Conseils de l'ordre des médecins » par des « Conseils déontologiques des professions de santé », indépendants du gouvernement.
- Ordonne à la NéoPol (police du peuple) de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des Professeur Raoult, Toussaint, Perrone et autres professionnels de santé respectueux du serment d'Hippocrate.
- Recommande à tous les membres du Conseil National de Transition d'adresser le moment venu une mise en garde officielle aux « autorités » médicales actuelles, dans le respect strict des instructions qui leur seront transmises ultérieurement.

Résolution approuvée à l'unanimité

Président de la commission pour la santé : Dr Bergeot

Président du Conseil National de Transition : Éric Fiorile

Président de la Cour Suprême : Philippe Laurent



SOMMATION ET RAPPEL A LA LOI

Le texte qui suit est une copie conforme de la sommation disponible sur le site internet ici : <https://conseilnational.fr/wp-content/uploads/2020/10/SOMM-OK.pdf>, présentée sur deux pages au lieu d'une pour le confort de votre lecture.

Conseil National de Transition

SOMMATION ET RAPPEL A LA LOI

Voir le texte complet sur www.conseilnational.fr/sommation/ (constaté par huissier)



MESDAMES, MESSIEURS,

- DÉPOSITAIRES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE : Policiers, Gendarmes, Militaires, Douaniers, représentants de l'Etat et des collectivités territoriales (présidents, ministres, préfets, maires...), magistrats, recteurs, huissiers de justice, agents assermentés de la SNCF et de la RATP...
- PERSONNES CHARGÉES D'UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC : réseaux de transport, de communication, d'eau, d'électricité, services publics, chaînes de télévision ;EHPAD, maisons de retraite, médias de masse, journalistes, Ordres professionnels...
- DIRIGEANTS ou COLLABORATEURS D'ENTREPRISES PRIVÉES et PERSONNES MORALES prises en la personne de leur représentant légal : transports aériens, terrestres, maritimes, commerces, hôtels, banques, restaurants, bars, discothèques, établissements d'enseignement, culturels, sanitaires, sociaux, médico-sociaux, sportifs, associatifs, médias de masse, journalistes...

TOUS, vous faites face quotidiennement au même dilemme : soit accomplir des actes incompatibles avec vos propres valeurs en obéissant à des lois illégitimes et en trahissant les droits fondamentaux des Français, le droit et la morale; soit refuser d'obéir et vous mettre à dos la hiérarchie.

Jusqu'à ce jour, vous pouviez justifier de vos actes par l'obéissance à une autorité que vous pensiez légitime.

A partir de la réception de la présente, vous ne pourrez plus ignorer :

1. Qu'en droit constitutionnel, la constitution et donc la république et ses institutions sont illégitimes et illégales, et donc que toutes leurs décisions, quelles qu'en soient les formes (ordres, lois, règlements), n'ont pour seule valeur juridique que votre acceptation et sont manifestement ILLEGALES.
2. Que la véritable autorité publique légitime de France, conformément au bloc constitutionnel, est la « Souveraineté du peuple », représentée depuis sa proclamation par un Conseil National de Transition déclaré à l'ONU en 2015, qui est dès lors la SEULE AUTORITÉ PUBLIQUE LÉGITIME DE LA NATION SELON LA Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) de 1789.
3. Que les dirigeants illégaux installés au pouvoir participent à un plan génocidaire mondial et que leur mission est d'anéantir les valeurs de droit et de liberté qui ont fait la réputation de la France.

En effet, en application de l'article 16 de la DDHC de 1789, la France n'a plus de constitution et la république n'a plus d'existence juridique en France depuis le 14 février 2008 du fait de la violation des droits du peuple français, notamment de son droit à la souveraineté et à former la loi. Ceci suite à la ratification du Traité de Lisbonne le 14/02/2008 malgré le refus à 55% par le peuple français, lors du référendum du 29 mai 2005, d'un texte quasi-identique... La RÉPUBLIQUE n'est donc plus qu'une CROYANCE, assimilable à une religion, et donc une autorité ILLÉGITIME !

Dès lors, compte tenu des éléments qui vous sont ici notifiés, vous ne pourrez plus faire prévaloir votre ignorance, pas plus que ne sont parvenus à le faire les collaborateurs nazis lors du procès de Nuremberg. Les Français veulent retrouver un état de droit !

- Soit vous appliquez les ordres d'un gouvernement illégitime, au mépris des droits fondamentaux, et vous vous rendez complice du génocide en cours, au risque d'être traduit devant un tribunal militaro-populaire ;
- Soit vous participez à la restauration de l'état de droit en reconnaissant ce Conseil National de Transition et en y adhérant sur www.conseilnational.fr. Du fait de cette sommation vous figurez désormais sur nos listes. Si vous ne participez pas directement à ce Conseil National de Transition, par vos agissements et vos ordres donnés, votre position de collaborateur de la république illégitime et donc de complice de génocide sera clairement établie.



PAR LA PRÉSENTE VOUS ÊTES DONC SOMMÉ : 1°/ DE PRENDRE CONNAISSANCE sur : www.conseilnational.fr/sommation/ des éléments de fait et de droit, avec toutes les sources utiles prouvant la situation juridique de la France et l'existence d'un plan concerté mondial destiné à éradiquer tout ou partie de la population (génocide), exécuté sciemment par les usurpateurs occupant le pouvoir de par leurs actes portant atteinte volontaire à la vie (refus de traitement, de soins, Rivotril...), portant atteinte grave à l'intégrité physique (masque, test naso-pharyngé, vaccin modifiant l'ADN, vaccins pour nouveau-nés et enfants, 5G...) et psychique (masque, distanciation, confinement, isolement, entretien de la peur et de la confusion...), soumettant la population à des conditions d'existence détruisant l'économie et la société (fermetures et faillites d'entreprises, chômage, suicides...), par leurs mesures d'entraves aux naissances (I.M.G.), et de transferts forcés d'enfants envisagés, etc... Vous ne pouvez désormais plus ignorer le BUT génocidaire de ce plan concerté, en sorte que TOUTE AIDE OU ASSISTANCE que vous fourniriez dans l'exécution de tous actes de ce type, par vos actions ou vos abstentions, établira la preuve de votre COMPLICITÉ évidente dans la perpétration de ce GÉNOCIDE ou d'autres CRIMES, et celle de votre INTENTION de commettre les DELITS cités plus bas. **2°/ DE VOUS ABSTENIR D'OBÉIR** à tous les ordres, lois et règlements émanant de l'autorité illégitime de la république et donc manifestement illégaux, et tout particulièrement pour les policiers et gendarmes, en application de l'article R.434-5 du code de déontologie (C.S.I.) enjoignant de ne pas obéir aux ordres manifestement illégaux et de nature à compromettre gravement l'intérêt public.

DÈS LORS, **TOUS AGISSEMENTS** sur le fondement de ces lois, ordres, décrets, règlements, etc. dépourvus de bases légitimes, et donc manifestement illégaux, **RELATIFS À** des : CONTRÔLES d'identité et interpellations arbitraires ; ENTRAVES à la liberté de circuler, de voyager, de se réunir, du commerce, du travail, d'expression, d'opinion, de religion, de manifester ; REFUS de vente, de transport, d'enseignement, de soins ; IMPOSITIONS de discriminations ou impôts, taxes, amendes fondés sur la « religion de la république » ou le « culte du Covid 19 » ; IMPOSITIONS d'actes/dispositifs médicaux (prise de température, test de dépistage Covid 19, PCR ou autres, vaccin (adultes, enfants, nouveau-nés), médicament, Interruption Médicale de Grossesse...), de port du masque facial, de radiations de technologie 5G et plus ou de compteur Linky, d'épandages chimiques (chemtrails), d'éducation sexuelle sans accord parental, de transferts d'enfants, de distanciation, quarantaine, confinement, isolement, gestes barrière, suivi/traçage/identification numériques (Covid 19, vaccinal...), paiement électronique obligatoire, diffusions de fausses nouvelles..., qui seraient **ORDONNÉS OU ACCOMPLIS PAR VOUS**, sont à l'évidence dépourvus de bases légitimes et **ENGAGENT DIRECTEMENT VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE**, notamment pour : **GENOCIDE** (réclusion à perpétuité, art. 211-1, code pénal), **CRIMES CONTRE L'HUMANITE** (réclusion à perpétuité, art. 212-1, code pénal), ou à tout le moins pour **ATTEINTES ARBITRAIRES AUX LIBERTÉS INDIVIDUELLES** (pour les dépositaires de l'autorité publique ou les chargés de mission de service public : 7 ans d'emprisonnement et 100.000 euros d'amende, ou 30 ans de réclusion criminelle et 450.000 euros d'amende, art. 432-4, code pénal), **ENTRAVES A LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, DU TRAVAIL, D'ASSOCIATION, DE RÉUNION, DE MANIFESTER** concertées avec menaces ou coups et violences ou voies de fait (1 ou 3 ans d'emprisonnement et 15.000 euros ou 45.000 euros d'amende, art. 431-1, code pénal), **REFUS ET ENTRAVES PAR DISCRIMINATIONS FONDEES SUR UNE RELIGION** (de la république) (3 ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende, art. 225-1 et suivants, code pénal, mais 5 ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende pour **refus de fourniture d'un bien ou service commis dans un lieu accueillant du public ou aux fins d'en interdire l'accès** (art. 225-2, code pénal), et ce y compris pour les **personnes morales** (il est rappelé que pour les personnes morales, l'amende maximale est portée à 5 fois le montant de l'amende prévue par la loi pour les personnes physiques, ou à 1.000.000 d'euros en l'absence d'amende prévue pour les personnes physiques comme pour le génocide ou les crimes contre l'humanité. (Art. 131-38, code pénal).

A une époque où les traîtres à la nation française abondent pour obtenir des privilèges de la république, les subsides des corrupteurs ou les bonnes grâces des criminels ayant usurpé le pouvoir, il est bon de rappeler que l'histoire a montré que toutes les tentatives de ce genre ont échoué et qu'au moment du sauve-qui-peut général les comparses sont abandonnés à leur sort. Le peuple français s'éveille chaque jour davantage et ne se rendormira pas !

Fait à Le Donjon, le 14 octobre 2020,

Eric Régis Fiorile, Président provisoire du Conseil National de Transition



Pour nous écrire :

laflecheCNT@protonmail.com

Journal La Flèche Spécial Girona du 16 octobre 2020

Page 15/15

Plus d'informations sur :

<http://CNT-france.fr>

